



CPMR INTERMEDITERRANEAN
COMMISSION

Résumé, conclusions et procès-verbal de l'Assemblée générale de la Commission Interméditerranéenne

6/7 July 2017 – Naples (Campania-IT)

I. RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA COMMISSION INTERMÉDITERRANÉENNE

L'[Assemblée Générale annuelle de la Commission Interméditerranéenne \(CIM\)](#) s'est tenue à la *Fondazione Mediterraneo* à Naples (Campanie), en Italie, les 6 et 7 juillet 2017. Elle a rassemblé les membres de la Commission Interméditerranéenne, les institutions partenaires clés (Union pour la Méditerranée-UpM, MedCities et UNIMED) et des parties prenantes externes (la Commission européenne, le SEAE, les acteurs des programmes ADRION, MED et IEV CTF Med), ainsi que les partenaires du projet de la plate-forme PANORAMED (Axe 4 sur la gouvernance du programme Interreg MED).

Le premier jour a été consacré aux événements techniques parallèles, pour aborder les questions internes et rassembler les membres des [groupes de travail «Cohésion économique et sociale»](#) et [«Transports et politique maritime intégrée»](#).

- D'une part, les discussions se sont concentrées sur les avancées réalisées jusqu'à présent par la Task Force « **Tourisme durable et culturel** », ainsi que sur les initiatives et projets en cours et futurs, liés au tourisme durable (ex. : Mitomed+, CO-Evolve, Civitas Destinations, Herit-Data et MD.net).
- D'autre part, elles ont porté sur la nouvelle [Task Force sur le « suivi au niveau régional de l'Agenda de l'économie bleue de l'UpM »](#) et ont fourni des mises à jour relatives à l'état d'avancement du [processus du Plan d'action commun de la Charte de Bologne](#).

Ensuite, la **première partie de l'Assemblée générale a été consacrée aux questions internes**. L'Assemblée générale a notamment discuté des amendements de la Déclaration Finale et a approuvé les documents à continuation:

- Les conclusions de la dernière réunion plénière aux Açores en novembre 2016 ;
- L'agenda de l'Assemblée générale 2017 à Naples ;
- Le [plan d'actions global de la Commission Interméditerranéenne pour 2017-2018](#) (ratification de la décision du Bureau politique) ;
- Les plans d'action des 4 groupes de travail de la Commission Interméditerranéenne;
- Le rapport d'activités pour 2017;
- Les documents financiers (les comptes pour 2016 et le budget actualisé pour 2017).

Les membres du Bureau politique de la Commission Interméditerranéenne ont également approuvé les conclusions et le résumé de la dernière réunion qui s'est tenue à Barcelone le 1^{er} février, à la suite de la Conférence des acteurs WestMed, et ont été informés sur :

- Les avancées des projets européens en cours;
- Les activités des groupes de travail de la Commission Interméditerranéenne et de la Task Force CRPM sur les migrations;
- La coopération avec les organisations partenaires (UpM, Arlem, MedCités, etc.);
- Le [calendrier](#) des activités pour 2017-2018.

CPMR Intermediterranean Commission

6, rue Saint-Martin - 35700 Rennes (FR)

Tel. +33 (0)2 99 35 40 60 // +34 93 554 50 49 - Email: davide.strangis@crpm.org

www.medregions.com

Le **deuxième jour de l'Assemblée générale** a complété les sessions antérieures et a été organisé sous la forme d'un [séminaire politique international](#).

Grâce à l'approbation unanime de la [Déclaration politique de l'Assemblée générale](#) et plusieurs [sessions thématiques](#), le séminaire a abordé [les défis les plus urgents en Méditerranée](#) à travers des débats portant sur la cohésion, la politique de voisinage, la politique migratoire et la jeunesse, ainsi que sur les stratégies et les initiatives émergentes, et les principaux programmes de coopération en Méditerranée vers une meilleure gouvernance.

- Les régions de la CIM ont notamment exigé une politique européenne de cohésion après 2020 renforcée. Elles ont soutenu que la future politique de cohésion devrait concerner toutes les régions et s'intéresser aux disparités sociales, économiques, environnementales et territoriales qui ne cessent de se creuser, et s'efforcer de contrebalancer les incidences négatives du Marché unique. Elles ont ajouté que la future politique doit également prévoir un ensemble de règles communes à tous les Fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI).
- En ce qui concerne les migrations et la jeunesse, les régions de la CIM ont appelé l'Union européenne et la communauté internationale à élaborer une stratégie à long terme pour gérer efficacement la pression croissante que subit le voisinage Sud de l'Europe. Les régions méditerranéennes doivent être davantage impliquées dans le processus décisionnel de l'UE et recevoir suffisamment d'aide et de ressources pour faire face au défi que représentent l'accueil et l'intégration des migrants.
- En outre, les régions ont reconnu être fortement touchées par le chômage des jeunes et les questions d'intégration sociale qui en découlent. Elles ont souligné que la création d'opportunités pour la jeunesse est essentielle pour la croissance au sein des territoires méditerranéens.
- L'ensemble des régions soutient également les initiatives et stratégies émergentes, susceptibles de renforcer la coopération en Méditerranée et une gouvernance multi-niveaux, notamment l'Initiative maritime [West Med](#), [l'EUSAIR](#) et [l'Initiative BLUEMED](#), quelques exemples d'une longue liste de projets de coopération dans les régions méditerranéennes dans lesquelles elles sont activement impliquées.
- Le dernier mais pas le moindre des éléments, les membres de la CIM et l'UpM ont insisté sur la nécessité de promouvoir l'économie bleue en Méditerranée, tout en garantissant la protection de l'environnement. En matière de climat, d'environnement et de biodiversité, ils ont réaffirmé la volonté des régions méditerranéennes de contribuer à l'Accord de Paris sur le climat pour promouvoir des systèmes de gestion de l'eau plus efficaces et favoriser une rénovation énergétique novatrice des bâtiments. Sur le plan des Transports et de l'Accessibilité, ils ont exhorté la Commission européenne et ses États membres d'accélérer la mise en service des infrastructures situées dans les corridors du Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE) liées à la Méditerranée ainsi que la création de liens entre ceux-ci et les Autoroutes de la Mer (AdM).

Enfin, la CIM s'est vue remettre le prestigieux [Prix Méditerranéen 2017](#) dans la **catégorie Institutions**. Ce prix souligne les débats entamés et reconnaît ses efforts collectifs, désintéressés et utiles, ses actions pour la coopération et la cohésion, et son travail en faveur de la cohésion et du développement régional du bassin méditerranéen. Décerné par la [Fondazione Mediterraneo](#) depuis 1996, ce prix est remis à des personnalités éminentes ou à des organisations du monde artistique, culturel, politique, scientifique et social, ayant contribué, par leurs actions, à réduire les tensions et à entamer un processus de valorisation des différences culturelles et des valeurs partagées dans la zone de la Grande Méditerranée.

II. PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA COMMISSION INTERMÉDITERRANÉENNE

JEUDI 6 JUILLET 2017

Serena Angioli, Conseillère régionale de Campania en charge des fonds européens, de la jeunesse et de la coopération, Vice-Présidence de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM, ouvre la réunion interne de l'Assemblée générale de la Commission Interméditerranéenne qui fait suite aux travaux techniques des groupes de travail et souhaite la bienvenue aux participants. Elle salue le Président de la *Fondazione Mediterraneo* pour l'accueil dans ce lieu emblématique et excuse le Président de la Région Campania pour son absence. Elle rappelle le dialogue important pour la Méditerranée et le rôle de la Commission Interméditerranéenne dans ce cadre.

Apostolos Katsifaras, Président de la Région Dytiki Ellada et Président de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM, salue Serena Angioli et l'ensemble des confrères. Il rappelle le rôle de Naples dans la civilisation méditerranéenne. Il remercie la Campanie pour son accueil, ainsi que la *Fondazione Mediterraneo*, en la personne de son Président, Michele Capasso. Ces collaborations représentent parfaitement nos valeurs de collaboration et d'échanges. De plus, dans cette étape particulière de l'histoire de l'Europe, être aujourd'hui à Naples est symboliquement important. **Apostolos Katsifaras** rappelle enfin le format de l'Assemblée générale, avec des réunions techniques, une session interne et une journée de séminaire international sur des thèmes d'intérêt politique pour nos Régions. L'ordre du jour est validé et **Apostolos Katsifaras** lance la réunion et porte au vote le compte rendu du Bureau politique de la Commission Interméditerranéenne de Barcelone, ainsi que les conclusions de la dernière réunion plénière des Açores. Ces comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

Apostolos Katsifaras présente ensuite le plan d'actions global de la Commission Interméditerranéenne pour 2017-2018. Ce document a déjà été validé par les membres du Bureau politique. Il résume les points principaux et rappelle qu'il est en ligne avec les plans d'actions précédents. Les piliers transversaux du plan s'orientent sur les stratégies et initiatives émergents dans le bassin, sur la participation des Régions aux questions de migration, sur la promotion des projets en Méditerranée avec une participation plus importante de la rive sud, ainsi que sur le dialogue avec la société civile pour une citoyenneté méditerranéenne. Ces priorités se combinent avec des axes de travaux sectoriels, via les 4 groupes de travail thématiques de la Commission Interméditerranéenne.

Agnès Rampal, pour la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, exprime ses remerciements pour ce projet de plan d'action qui est très complet. Elle précise l'intérêt de propositions liées à une possible ampliation du programme Erasmus sur la Méditerranée. Les jeunes étant la base de la citoyenneté méditerranéenne.

Le président **Katsifaras** et **Davide Strangis** réagissent positivement à cette proposition, en soulignant qu'elle est en ligne/complémentaire avec d'autres propositions dans le plan tel que Vasco de Gama et plus en général avec la question de l'emploi des jeunes, la formation et leur mobilité interuniversitaire en Méditerranée. Nous pourrions étudier la suite des actions à mener ensemble dans les prochains mois, en particulier dans le cadre du groupe de travail « Cohésion Economique et Sociale ».

Serena Angioli rejoint également cette proposition qui pourrait s'inscrire dans le cadre des travaux du groupe de travail « Cohésion économique et sociale » si la coprésidence de l'Occitanie est d'accord également. Elle rappelle toutefois la question de la délimitation du programme Erasmus Nord-Sud, qui n'existe pas en réalité, un point sensible, et indique qu'il faut faire attention à ne pas fermer les possibilités à nos étudiants. Elle pense qu'il faut plutôt travailler à rendre nos universités plus attrayantes et les étudiants viendront d'eux-mêmes vers le sud. Une augmentation des fonds pour Erasmus + n'est pas suffisant, il faut le piloter avec attention.

Miguel Ángel Munoz précise qu'Erasmus est un programme pour universitaires mais qu'il est aussi ouvert à la formation professionnelle et il souhaite que nous nous rappelions ce point puisque il ouvre plus de possibilités à nos étudiants.

Apostolos Katsifaras met le plan d'actions au vote. Il est approuvé à l'unanimité. Et il enchaîne sur la présentation des plans d'actions des groupes de travail thématiques de la Commission Interméditerranéenne.

Davide Strangis introduit cette présentation. Il rappelle que des actualisations concernant ces projets de plans d'actions ont été présentés au Bureau politique de février 2017 et que les plans ont été finalisés dernièrement (même s'il sera toujours possible de les actualiser au cours du mandat, en cas de besoin, sur proposition des co-présidences et du Secrétariat).

- ❖ Groupe de travail "**Coopération territoriale et stratégies macro-régionales**": **Nuria Bedos**, pour la Catalogne, rappelle la coordination avec la Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle précise que le plan de travail a été actualisé sur la base des activités transversales de la Commission Interméditerranéenne. Et d'un point de vue plus spécifique sur la question de l'initiative maritime pour la Méditerranée Occidentale et de l'axe 4 du programme Med/Projet PANORAMED. **Guillaume Huet**, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, rappelle que l'idée est de travailler sur trois axes: implication et mise en œuvre des macro-régions et des stratégies de bassin, travaux avec l'ensemble des réseaux qui travaillent sur la Méditerranée, et enfin politique de voisinage pour la promotion de toutes les coopérations décentralisées, en élargissant le périmètre des coopérations actuelles. **Davide Strangis** fait une parenthèse sur la Task Force Migration de la CRPM qu'il suit au niveau technique depuis juin 2017 et sur les travaux développés en particulier sur l'échange d'expériences pour l'intégration et l'accueil des migrants, et pour contribuer à la réforme du système commun d'asile dans l'UE dans une optique de gouvernance multiniveaux. Ces travaux seront détaillés lors de la prochaine réunion de la Task Force à Bruxelles, le 6 septembre 2017. Cette réunion proposera une session de brainstorming avec toutes les DG de la CE concernés, l'EEAS, le CdR, les Nations Unies, entre autres acteurs clés. Dès lors, la contribution de la Commission Interméditerranéenne aux travaux sur les migrations se fera plutôt dans le cadre de cette Task Force plutôt que par le groupe de travail « Coopération territoriale et stratégie macro régionales ».
- ❖ Groupe de travail "**Eau et énergies**": **Daríá Fernandez**, pour la Generalitat Valenciana, présente les trois axes de travail : répondre aux défis de l'eau en Méditerranée, en lien avec la directive sur l'eau et en intervenant dans les forums décisionnaires sur ce thème ; échange de bonnes pratiques et mise en place de projet sur les questions de l'eau et de l'énergie ; et enfin synergies entre eau et énergie. Par ailleurs, elle annonce pour janvier 2018, une réunion du groupe de travail à Séville. **Davide Strangis** complète en soulignant les thématiques de coopération identifiés pour Séville (ex. gestion administrative de l'eau) en lien avec le dernier évènement du groupe à Valence et les possibles synergies sur le climat avec la Task Force de la CRPM.
- ❖ Groupe de travail "**Transports et Politique Maritime Intégrée**": Pour la Région de Murcia, **Manuel Pleguezuelo** présente les priorités à venir, en particulier le suivi de la mise en œuvre des RTE-T qui concernent la Méditerranée et le mécanisme MIE, avec une participation aux fora et un rapprochement vers les projets en lien. Il évoque le besoin d'accélération des infrastructures pour les corridors qui concernent la Méditerranée, ainsi que pour les autoroutes de la mer et enfin la participation au mécanisme MIE. Il évoque le développement du SSS et l'importance du dialogue technique entre tous les pays du bassin. Il conclue sur un dernier axe d'intérêt : le transport maritime durable et multimodal. Il rappelle aussi l'intérêt et l'importance de contribuer aux travaux de la CRPM concernant les transports aériens et à l'étude sur la stratégie UE sur le transport aérien. Pour la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, **Guillaume Huet** rajoute quelques mots la partie PMI et l'objectif de politique intégrée en faveur de la croissance bleue, avec de nombreuses thématiques connectées : directives UE en lien avec la PMI et l'économie bleue, participation aux travaux de la CRPM sur la « Spécialisation Intelligente », renforcement de la dimension maritime et développement de partenariats stratégiques sur ces thématiques. Il rappelle les trois Task Forces créées dans le cadre du groupe de travail: Task Force Charte de Bologne, Task Force Pêche et aquaculture, Task Force UpM sur la croissance bleue. Et indique trois dates à retenir : en octobre à Marseille et Barcelone pour les séminaires de capitalisation d'Innoblegrowth et Panacea, et le lancement de Panoramed à Séville fin septembre 2017.
- ❖ Groupe de travail "**Cohésion économique et sociale**": Le groupe s'est réuni à Naples ce 6 juillet 2017. Pendant cette réunion les co-présidentes ont présenté ses lignes d'action. Le groupe de travail s'est ensuite focalisé sur les travaux de la Task Force qui travaille sur le tourisme durable et la culture. **Guy Escoplé**, pour la Région Occitanie, rappelle l'implication sur l'économie sociale et solidaire qui reste

une des principales priorités du groupe. Il annonce la prochaine réunion qui se tiendra le 19 septembre à Montpellier, précisément sur l'Économie Sociale et Solidaire, avec la présentation du rapport de la Commission Interméditerranéenne sur le sujet et des projets de coopération en lien. **Serena Angioli**, de la Région Campania, complète sur la question des politiques pour la jeunesse et reprend les points spécifiques sur lesquels se concentrer pour accompagner les jeunes dans leurs parcours. Deux nouvelles actions concrètes pourront être développées dans le cadre du plan : par exemple la création d'une école de citoyenneté pour les jeunes méditerranéens afin de développer dialogue et démocratie ; et une action sur les jeunes et la nouvelle agriculture, avec des besoins de nouvelles compétences dans le cadre du changement climatique par exemple.

Apostolos Katsifaras porte au vote les plans d'actions des groupes de travail qui sont validés à l'unanimité. Les plans sont disponibles sur le [site](#) de la Commission Interméditerranéenne.

Davide Strangis, Secrétaire exécutif de la Commission Interméditerranéenne, intervient ensuite sur les questions internes. Il présente un [résumé sur les projets](#) en cours et sur les propositions présentées/en cours d'évaluation au sein de la Commission Interméditerranéenne. Il fait également un point sur la coopération avec les organisations extérieures : ARLEM, Arc Latin, l'UpM, Unimed, MedCités, CMI, entre autres... **Davide Strangis** présente ensuite les documents financiers et le budget actualisé pour 2017 et fait un point sur les adhésions. Les documents financiers sont approuvés à l'unanimité.

Agnès Rampal intervient pour préciser que la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur accueillera prochainement dans les locaux de sa Région Emmanuel Maniscalco, un des nouveaux membres du secrétariat de la Commission Interméditerranéenne. Le président et le secrétaire de la dans les locaux de la Région remercient la Région pour cette très belle nouvelle et ses efforts et sa coopération.

Davide Strangis intervient brièvement sur le [rapport d'activités](#) et le [calendrier pour 2017/2018](#). Il termine par la présentation de la [Déclaration finale](#) (élaboré en base aux derniers travaux de la Commission Interméditerranéenne, de la CRPM et des groupes de travail), et sur la base des amendements présentés par les Régions qui seront discutés pendant la session et présentés pour approbation le vendredi 7 juillet.

Pendant les échanges, quelques Régions prennent la parole pour commenter les amendements et préciser des matisses (ex. Campania, PACA, Corse, Dytiki Ellada, Melilla, entre autres).

Jésus García Ayala, de Melilla, présente en particulier un point de discussion sur les éventuels effets de distorsion du Brexit en lien avec la politique de cohésion et les fonds structurels.

La Président et le Secrétaire accueillent la proposition avec intérêt même s'il n'est pas possible de l'intégrer dans la déclaration de Naples dans les termes et délais qui sont impartis car une étude et une discussion plus approfondie serait nécessaire avec les membres. Elle sera probablement débattue et prise en considération pour de futurs positionnements de la Commission Interméditerranéenne et de la CRPM avant 2020. Par exemple dans la Déclaration finale de l'Assemblée générale de la CRPM en octobre 2017). Quoiqu'il en soit, la CRPM développe actuellement une réflexion sur ces sujets (Brexit, avenir de la politique de cohésion) et Melilla est invitée à y contribuer activement.

Une version consolidée de la Déclaration a été préalablement envoyée aux membres pour la session interne du 6 juillet, session au cours de laquelle les amendements ont été validés. La Déclaration a été formellement approuvée lors du séminaire politique du 7 juillet, en session publique, sans amendements complémentaires.

VENDREDI 7 JUILLET 2017

Serena Angioli, Conseillère régionale de Campania en charge des fonds européens, de la jeunesse et de la coopération, Vice-Présidence de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM, introduit les travaux par un rappel des réunions précédentes et une bienvenue pour les partenaires extérieurs qui se joignent aux Régions de la Commission Interméditerranéenne pour ce séminaire. Elle excuse le Président de la Campanie qui ne pouvait être présent.

Michele Capasso, Président de la *Fondazione Mediterraneo*, souhaite à son tour la bienvenue aux participants. Il rappelle l'histoire de la fondation et son rôle dans la promotion de la Méditerranée et du partenariat euro-méditerranéen en particulier. Il évoque les nombreux projets qui ont vu le jour à la Fondation et les différentes manifestations déjà organisées en partenariat avec la CRPM. Enfin il appelle à plus de pragmatisme dans les politiques européennes pour mieux relever les défis de cet espace, en particulier pour la jeunesse, afin de contribuer au processus de paix en Méditerranée.

Apostolos Katsifaras, Président de la Région Dytiki Ellada et Président de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM, accueille à son tour les participants. Il reprend les valeurs de solidarité, de respect et de partage chères à notre Commission. Des valeurs théoriques que nous développons dans de nombreux projets très concrets. **Apostolos Katsifaras** fait un rappel de la situation géo-politique en Méditerranée et en Europe. En termes de cohésion, il redit l'importance de chercher des solutions et de répondre aux défis qui se posent, par exemple en termes d'urbanisation, de démographie, de sécurité, pour assurer la poursuite des valeurs de l'UE dans le monde. La solidarité et le partage sont essentiels pour réunir les forces de la Méditerranée et assurer la paix dans notre espace.

Eleni Marianou, Secrétaire générale de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM), remercie tous les participants pour leur présence. Elle rappelle le contexte européen et en particulier les violences terroristes auxquelles nous avons été exposés dernièrement. Elle évoque les nombreux défis liés à l'emploi, aux migrations, au climat, au Brexit, aux nationalismes... Et rappelle qu'il va falloir y répondre. Elle intervient sur le futur de l'Union européenne, l'action de la CRPM et les dernières déclarations sur le rôle des Régions dans les différents scénarii pour la politique de cohésion. Elle insiste sur le rôle des Régions et leur place dans la globalisation et dans le nouveau paysage européen, en particulier sur la question du budget dans le contexte particulier du Brexit. Une nouvelle organisation va s'opérer et nous allons devoir veiller aux répartitions budgétaires sur la base des nouvelles priorités, sans négliger les politiques traditionnelles de l'UE. **Eleni Marianou** conclut sur les échanges que la CRPM entretient en particulier avec Michel Barnier pour le positionnement des Régions dans les débats.

SESSION I - Focus sur la politique de cohésion de l'UE, les fonds structurels et d'investissement européens, le plan Juncker et le plan d'investissement extérieur européen (PIE)

Nicolas Brookes, Directeur à la CRPM, fait une [présentation](#) de l'état des lieux et des scénarii pour les Régions méditerranéennes sur le futur de la politique de cohésion de l'UE, le plan Juncker et le plan d'investissement européen. Il précise que la politique de cohésion doit être un élément « fort » de l'UE et qu'il faut un suivi des catégories de Régions listées dans le Livre Blanc afin d'évaluer l'impact sur les Régions de la CRPM. Il ajoute que le calendrier pour le prochain budget de l'UE, actuellement indisponible, dépendra des négociations sur le Brexit.

Andrea Cozzolino, membre du Parlement européen, souligne le chapitre social, important dans les prochaines années dans l'histoire européenne, notamment car les résultats d'élections (comme en France) sont encourageants. En effet, le processus de désintégration a subi un revers et l'UE s'en voit maintenant renforcée. Certains défis restent cependant à l'ordre du jour, notamment la crise migratoire (Quelle réponse de l'UE ? Fonction identitaire ou termes de sécurité ?). Il insiste sur la réponse jusqu'alors non appropriée de l'UE, car il est prévu que seules l'Italie et la Grèce puissent ouvrir leurs ports.

En ce qui concerne la politique de cohésion, il s'agit actuellement de la politique la plus moderne dont l'UE dispose, après 10 ans de crise économique et sociale qui l'ont fragmentée. Les écarts sociaux ont augmenté tout comme les écarts entre les territoires qui ont acquis des caractéristiques spécifiques. L'avenir de la politique de cohésion reste un défi moderne pour réduire les écarts entre les territoires. Il sera important de travailler pour défendre la politique de cohésion en créant des alliances entre les Régions, discuter du niveau de cofinancement de cette politique, incluant le PIB... afin qu'elle ne perde pas de son importance/impact.

Andrea Cozzolino problématise sur le type de réformes à mettre en œuvre, l'utilité/faisabilité d'un fonds unique, le rôle des villes et municipalités (les regrouper donnerait une autre dynamique et plus de subjectivité), et enfin les différents audits (UE, nationaux, régionaux) qui mériteraient d'être regroupés pour atteindre une uniformité de jugement. Il conclue en soulignant la dimension sociale qui devrait être la valeur de base de ce nouveau processus européen. La politique de cohésion pourrait donner un support pour une action UE plus forte en ce sens.

Ángel Luis Sánchez Muñoz, Secrétaire général aux affaires extérieures de la Junta de Andalucía, rappelle que l'Andalousie est une région très étendue au sud de l'Europe, située dans une zone très interactive. De ce fait, la Région promeut un développement territorial intégré. Néanmoins, la crise a provoqué une augmentation des disparités. Il précise que les Régions du sud, malgré les doutes, ont une bonne utilisation appropriée et efficace des fonds européens. Selon lui, il faut désormais s'intéresser à la dimension territoriale de la politique de cohésion et à la coordination avec les programmes de fonds européens. Il revient sur la question sociale, en particulier chez les jeunes. Ils sont très formés mais que pouvons-nous

leur proposer pour l'avenir ? Nous devons parier sur plus d'Europe, mais surtout sur une Europe plus sociale, mise en œuvre par les Régions qui en sont les acteurs principaux.

Serena Angioli met l'accent sur deux points importants par rapport aux travaux de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM. Notamment, la coopération avec les Régions qui représente un défi de gestion au quotidien, mais aussi la question migratoire, inévitable pour les Régions les plus exposées.

Maria Somma, Directrice générale A.d.G. FSE Regione Campania, rappelle l'importance de la politique de cohésion pour le développement des Régions. Les politiques sociales ont une importance pour le développement. Et le FSE est un instrument intéressant pour un futur développement plus global. En particulier s'il existe des synergies avec le fonds européen des investissements stratégiques. Des complémentarités sont à exploiter. Et la combinaison des deux fonds pourra permettre d'attirer davantage d'investisseurs privés, sur des projets d'ingénierie financière par exemple.

Patrizio Bianchi, Conseiller régional de la Région Emilia Romagna, responsable des politiques européennes pour le développement, l'éducation et la formation professionnelle, les universités, la recherche et l'emploi, rappelle les tensions qui existent en Méditerranée, malgré la notion de paix associée à cet espace. Il fait référence aux difficultés de la CE, au rôle politique de l'UE : le problème n'est pas la politique de cohésion, mais le rôle de l'Europe dans le monde. Il rappelle que la croissance des zones périphériques est un élément fondamental pour la croissance de l'Europe. La CRPM doit toujours l'avoir en tête, et la Méditerranée doit être remise au centre. Ce sont là des messages qui doivent être au centre des revendications de la CRPM, car c'est un sujet politique pour notre Europe « post Brexit ». Il évoque les problèmes de la Méditerranée et les manques de complémentarité entre les instruments financiers. La nouvelle Europe n'est pas le « Plan Juncker ». La politique de cohésion doit être en lien avec la politique extérieure. L'après 2020 commence maintenant, et il est temps de s'exprimer pour influencer dans les débats. La politique de cohésion doit être assurée et consolidée dans le futur. La CRPM doit également insister sur le besoin d'une intégration plus forte de l'Europe. De même, sur le volet social, il ne faut pas parler seulement de plus de solidarité. Ce n'est pas suffisant : il faut travailler sur les conditions de base de l'état de bien-être.

Dans le débat, plusieurs Régions interviennent (Crète, Îles Ioniennes, Catalogne, Murcia...).

George Alexakis, Vice-Président de la CRPM en charge des affaires maritimes, Vice-Gouverneur de la Région Kriti en charge des affaires européennes, s'interroge sur la manière dont les Régions peuvent contribuer à réaliser le futur de l'UE, et avec quel rôle ? **Ioannis Fontanas**, Vice-Gouverneur des Îles Ioniennes, réaffirme que les Régions ont démontré qu'elles peuvent être actrices de ce processus de réforme de l'Europe, même en Grèce. Il revient aussi sur la question de l'identité méditerranéenne et des questions de citoyenneté et d'égalité dans la société.

Nuria Bedós rappelle la position de la Catalogne sur l'avenir de la politique de cohésion qui donne de l'importance aux territoires et à la gouvernance multiniveaux, sur la définition de la concentration thématique au niveau régional. Elle souligne l'importance de la coopération territoriale, de la compétitivité, et l'opposition au principe de la conditionnalité macroéconomique.

Manuel Pleguezuelo, Directeur général UE, action extérieure et coopération - Région de Murcia, soutient la position de la Catalogne et réitère l'importance des messages inclus dans la Déclaration finale de la Commission Interméditerranéenne, en particulier ceux qui concernent une politique de cohésion renforcée pour toutes les Régions européennes. Il rappelle aussi l'importance de la simplification, et des dialogues et de la communication que sa Région a développé sur le territoire sur la politique de cohésion et l'Europe. Il évoque par ailleurs les enjeux climatiques qui seront également à prendre en compte dans la future politique de cohésion.

Le président **Katsifaras** rebondit sur la position centrale du citoyen dans le futur de la politique de cohésion et de l'intégration européenne.

SESSION II- Focus sur la politique de voisinage vers le sud, lien sur les migrations et défis & perspectives pour les jeunes générations

Leonello Gabrici, Chef d'unité Migrations et sécurité humaine - Service européen pour l'action extérieure, fait un point en toute franchise sur les migrations et la sécurité en Méditerranée. Selon lui, il n'existe aucune possibilité de résoudre les questions migratoires sans un minimum de politique étrangère européenne, et pas seulement au niveau national. Il appuie les propos de Patrizio Bianchi mais rappelle que ce sont les États membres et les ministres de l'intérieur qui sont principalement responsables de certaines situations. Il insiste pour plus de transparence en direction des citoyens et pour davantage de dialogue avec les villes

de provenance car l'accord Mogherini/Juncker pourrait par exemple se résumer à la seule volonté de renvoyer les migrants vers leurs pays d'origine. Trop d'écarts existent actuellement dans la communication. Selon lui, il ne faut pas réinventer la politique étrangère en Méditerranée. De bonnes choses se font. Mais nous avons loupé quelques étapes. Il faut donc redéfinir quelques règles. Et ne pas louper cette nouvelle étape.

Federico Martire, Expert CRPM pour le voisinage Sud et l'action Platforma, fait une [présentation](#) sur la politique de voisinage du point de vue des autorités régionales et locales, ainsi que sur un module de formation que auquel la Commission Interméditerranéenne est en train de travailler. Il rappelle la PEV est née après les élargissement des années 2000 pour assurer la stabilité du territoire européen, en particulier à l'est et au sud. Il rappelle les grands axes de cette politique et précise qu'il lui manque encore une forte dimension locale et régionale, et qu'il faudrait la territorialiser, tel que la Commission Interméditerranéenne ou l'ARLEM l'ont demandé précédemment. Il met ensuite l'accent sur l'action de renforcement des capacités en matière de développement territorial intégré, une action soutenue par la CRPM et Platforma avec l'Union européenne. Il conclue sur les deux axes du manuel et du module qui mettent l'accent sur la Tunisie et le Maroc : la nécessité d'analyser les besoins dans le cadre du DTI et de développer par ailleurs la formation des ressources humaine dans les autorités locales et régionales. La formation aura lieu en début 2018 dans un lieu qui reste à définir.

Guy Escoplé, Conseiller régional de la Région Occitanie, rappelle l'importance de la politique de voisinage dans l'équilibre européen. Il évoque l'engagement de sa Région au sein de la Commission Interméditerranéenne, avec des partenariats tunisiens et marocains, par exemple pour la formation des cadres et élus au Maroc. Il fait par ailleurs référence aux défis migratoires et aux actions déjà menées, comme des programmes d'aides pour des étudiants syriens. Il rappelle l'importance de faire de la Méditerranée un bassin d'avenir pour nos jeunes. L'expertise des Régions est donc essentielle sur ces sujets. Il conclue en rappelant la prochaine réunion du groupe de travail « Cohésion économique et sociale » à Montpellier le 19 septembre.

Kosma Papachrysovergis, Secrétaire général de la Région Attiki, insiste sur le fait qu'il faut recycler les idées, mais qu'il est impossible de le faire sans une action pratique. Le futur des sociétés locales est essentiel car la Méditerranée risque de devenir un véritable cimetière marin au lieu d'un point d'ancrage et de bien-être pour ses populations. Une réponse collective doit être apportée sur la question migratoire. Il s'agit là d'une constatation commune aux Régions concernées.

Ces Régions font face à de grands défis qui créent de réels problèmes pour les États membres qui doivent composer avec l'acceptation et l'intégration des réfugiés et des migrants aux marchés du travail, aux services sociaux, mais d'un point de vue linguistique. Pour ce faire, il faut une volonté politique et une coopération à tous les niveaux nationaux et européen, et surtout de toutes les autorités locales et régionales. En effet, transformer les Régions méditerranéennes en havres de stabilité pour accueillir des migrants a toujours représenté dans l'histoire une source de richesses.

La Région Attiki a demandé, avec le Lazio et la Sicile, à avoir un accès direct aux instruments de financement existants du CFP. La mise en place de centres de logistique a par exemple bien fonctionné (centres de restauration, d'accueil, etc.). Nous en comptons actuellement 45. Par ailleurs, mobiliser les municipalités et les citoyens pour leur hospitalité fait aussi partie de la dynamique. C'est la clef d'une politique de voisinage pour la réaffectation du poids de l'hospitalité, en particulier parce que les Régions ont un niveau de gouvernance plus proche des citoyens. La Méditerranée devrait être transformée en un carrefour des civilisations.

Manuel Pleguezuelo Alonso, rappelle que les migrations sont une grande question pour l'Espagne. Notre crédibilité est en jeu sur ce sujet. Les Régions devraient plus participer aux processus décisionnels car nous sommes en première ligne sur la gestion de cette problématique. Il appelle à un partenariat plus étroit avec les pays d'origine et donne quelques exemples d'actions menées dans le cadre du développement par la Région de Murcia. Il ajoute que la Commission Interméditerranéenne doit offrir sa collaboration à l'UE, notamment via la dimension régionale de la politique de voisinage. Il mentionne l'initiative de Nicosie (ARLEM/Comité des Régions) au sein de laquelle les autorités locales et régionales interagissent. La région de Murcia forme par exemple des ingénieurs pour l'irrigation et la gestion de l'eau en Libye. **Manuel Pleguezuelo Alonso** met en perspective plusieurs éléments, comme la sécurité alimentaire : comment, conjointement avec la gestion de l'eau, ces éléments peuvent être facteurs

de développement en Méditerranée ? Comment lier cela à l'intégration des migrants ? Il conclut en soulignant qu'obtenir davantage de connaissances sur les mécanismes de financement est primordial.

Xavier Tiana, Secrétaire général de MedCités, présentent les synergies avec plus de soixante villes méditerranéennes, les valeurs ajoutées et les attentes des gouvernements locaux. Il indique que MedCités est très satisfaite de son année de collaboration avec la Commission Interméditerranéenne de la CRPM, et que l'association poursuivra sa collaboration pour renforcer les autorités locales et régionales, notamment sur la rive sud. Il rappelle les programmes qui existent pour investir dans les autorités locales et régionales, mais que ces autorités ne connaissent pas bien. Il est donc nécessaire d'informer et de sensibiliser sur les opportunités offertes par l'UE. Enfin, il lui paraît fondamental de renforcer les liens entre l'Interreg Med et IEV CT Med, en particulier car l'Interreg Med n'a pas d'impact direct sur la rive sud/est du bassin.

Marcello Scalisi, Directeur de l'UNIMED, présente les synergies avec les universités de Méditerranée et les différents projets auxquels UNIMED participe. Il appelle à une plus grande coopération entre les institutions pour orienter la politique européenne et pour que nos demandes soient entendues. Il rappelle l'intérêt des Erasmus et Erasmus + car la mobilité est le mot clé, même s'il lui semble difficile d'imaginer l'obtention d'un Erasmus pour la Méditerranée.

La politique de voisinage fait partie des actions que la collaboration entre universités et organismes tels que la CRPM se doit d'influencer car elle est un outil clef, notamment pour faire de l'UE un acteur de paix. La politique de voisinage a besoin d'être réformée pour mieux fonctionner. Les discussions politiques, bien que bureaucratiques, doivent être au cœur de nos réflexions. Par exemple, si un pays n'est pas d'accord avec certaines propositions de l'UE, il peut se voir retirer l'aide financière. Que faire dans ce cas ? Les institutions peuvent offrir leurs compétences et capacités de réseau pour intervenir et travailler sur les systèmes d'éducation, travailler ensemble notamment entre le nord et le sud, ou encore lancer des politiques communes, etc. (Erasmus Med, etc.). Il souligne qu'il n'y a globalement pas assez de ressources financières.

Dans le débat, **Agnès Rampal** pose la question du financement des projets de coopération décentralisée et souhaite que davantage de pays s'investissent sur la question du voisinage. Elle précise que des solutions sont nécessaires pour développer des projets de coopération décentralisés, en particulier quand un pays n'est pas signataire d'un accord de programme de coopération de l'UE. Elle insiste également sur le fait que trop peu de bourses sont disponibles pour la jeunesse en général et surtout en proportion du nombre de jeunes qui vivent dans la rive sud de la Méditerranée par rapport au reste de l'Europe.

Dans sa conclusion sur ces sessions de la matinée, le Président de la Commission Interméditerranéenne précise que la coopération ne doit pas uniquement se traduire en termes de financement. L'être humain doit respecter son prochain.

APPROBATION DE LA DÉCLARATION FINALE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Davide Strangis, Secrétaire exécutif de la Commission Interméditerranéenne, présente la [version finale du document](#) de la déclaration ainsi que le processus de validation des amendements. Le Président **Katsifaras** porte la Déclaration finale au vote. Elle est approuvée à l'unanimité par les membres de l'Assemblée générale de la Commission Interméditerranéenne.

REMISE DU PRIX « MEDITERRANEAN AWARD » DE LA FONDAZIONE MEDITERRANEO

Michele Capasso remet le prix Méditerranée de la Fondation dans la catégorie « Institutions » à la Commission Interméditerranéenne de la CRPM pour sa contribution importante et son action collective en faveur de la coopération, de la cohésion et du développement régional en Méditerranée.

SESSION III – Stratégies émergentes/initiatives et principaux programmes de coopération en Méditerranée: synergies, attentes des territoire et perspectives pour une meilleure gouvernance

Davide Strangis, Secrétaire exécutif de la Commission Interméditerranéenne, introduit et modère les deux parties de la session en rappelant les [questions](#) clés pour le débat, l'action de la Commission Interméditerranéenne dans le cadre des stratégies et initiatives émergentes, ainsi que la collaboration en cours avec les institutions, les organisations et les programmes de coopération concernés.

Christos Theophilou, DG Affaires maritimes et pêche de la Commission européenne, fait un point dans sa [présentation](#) sur la stratégie EUSAIR et sur l'initiative maritime pour la Méditerranée Occidentale: WestMED. L'EUSAIR, regroupant 4 pays UE et 4 pays non membres constitue une stratégie tremplin pour ces derniers afin qu'ils puissent rejoindre l'Union. L'EUSAIR est composé de 4 piliers (croissance bleue, connecter la région, qualité environnementale et tourisme durable). Son 2^{ème} forum de Ioannina sur la croissance bleue a permis de faire l'inventaire des avancées de la stratégie depuis son premier forum de 2016, et de préciser ses lignes politiques. Une déclaration a d'ailleurs été adoptée à cet effet et pour renforcer les engagements politiques des États concernés. Il précise que l'EUSAIR n'a pas de fonds dédiés et ne repose que sur les fonds IPA et FSI. La Communication et le « Frame for action » WestMED ont été approuvés en avril par la CE et l'initiative a été mentionnée et soutenue en juin par le Conseil dans ses conclusions sur la croissance bleue. Le groupe de travail sur l'initiative se réunira en octobre pour parler gouvernance ; la Commission Interméditerranéenne de la CRPM y participera en tant qu'observateur.

Raffaele Mancini, Expert sur l'économie bleue - Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée, dresse un état des lieux des [perspectives de travaux de l'UpM sur l'économie bleue](#). Il mentionne la collaboration avec la Commission Interméditerranéenne de la CRPM, un partenaire clef sur le travail de promotion de l'économie bleue, et observatrice du groupe de travail de l'UpM sur le sujet. Il présente également le Centre de Connaissances Virtuelles sur l'économie bleue repris dernièrement par l'UpM, ainsi que l'appel pour des ateliers publié en ligne pour la prochaine Conférence des Parties prenantes sur l'économie bleue qui se tiendra en novembre en Italie. La CRPM et ses Régions sont invités à participer.

Fabio Fava, Président - Comité stratégique de l'initiative BLUEMED, présente BLUEMED ([présentation](#)) sur la recherche et l'innovation dans le cadre de la croissance bleue, et son potentiel pour des synergies avec les Régions méditerranéennes. Recherche et innovation sont deux thèmes très importants en Méditerranée. Il exprime un grand intérêt pour accueillir différents acteurs pour plus d'efficacité et souhaite un développement d'initiatives pour arriver à une stratégie conjointe afin de gagner en efficacité. L'initiative est maintenant ouverte à toute la Méditerranée. Il insiste également pour des synergies entre les programmes, une orientation des fonds et des stratégies pour une meilleure gouvernance en Méditerranée. Il invite la Commission Interméditerranéenne de la CRPM à devenir observateur dans le « *Strategic board* » de l'initiative et à participer dans la plateforme de dialogue sur les politiques (« *Policy pillar* »).

Agnès Rampal, Conseillère régionale de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Présidente de la Commission Euro-Méditerranée, intervient sur les questions de gouvernance, de coopération territoriale et de capitalisation, de *mainstreaming* et de synergies. Elle souhaite insister sur tout ce que l'Europe apporte à nos territoires. En s'appuyant sur les résultats des projets, nous pouvons influencer la gestion des financements européens. Elle souligne l'axe 4 du programme Med pour la prise en compte des résultats projets Med dans la prochaine période de programmation. Elle insiste sur la dimension de gouvernance dans le cadre du projet PANORAMED et fait référence à la politique de voisinage qui a besoin de plus des fonds à l'avenir et d'assurer une véritable participation des Régions.

Elle précise les relations entre « l'instrument » PANORAMED et les initiatives existantes en Méditerranée, la CRPM et la contribution par exemple aux priorités de l'initiative West MED. West MED est très importante pour la coordination entre les États des deux rives impliquées (5+5), mais aussi pour la participation des Régions et des territoires. Elle précise que la PEV doit être mobilisée dans la mise en œuvre de l'Initiative WestMED via plusieurs programmes, de coopération territoriale surtout. **Agnès Rampal** souhaite que nous insistions pour que les Régions soient présentes au sein des instances décisionnaires de WestMED car les territoires sont les mieux à même de gérer les projets en lien avec leurs territoires. Elle termine par la confirmation de l'engagement de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour faire de la Méditerranée un espace de coopération, de paix et de développement des économies pour l'épanouissement de tous.

Lodovico Gherardi, MA Coordinator pour le projet Interreg ADRION, évoque dans sa [présentation](#) la mise en place du programme, du *facility point* et les perspectives pour améliorer la gouvernance dans la macro-région adriatico-ionienne. Il évoque les difficultés rencontrées pour la zone EUSAIR, en particulier pour intégrer la stratégie d'un programme. Des règles plus claires et une simplification sont nécessaires. ADRION est un petit programme, avec peu de ressources et de grandes attentes. Avec concrètement une forte représentation de l'Italie, de la Grèce mais pas suffisamment des autres pays du bassin. Il faut trouver donc de nouveaux points de contacts dans d'autres territoires. Il conclue sur l'approbation des projets du premier appel et émet une suggestion concernant la labellisation des projets qui devrait être plus utile *ex post*

afin d'évaluer et de démontrer les impacts réels sur le territoire d'un projet ou non, permettant ainsi de définir les prochains appels de manière plus pertinente.

Luca Palazzo, MA pour le programme ENI CBC MED, fait un point ([présentation](#)) sur la mise en place du programme et sur la contribution à la gouvernance méditerranéenne : ce qui a été fait/pas fait, l'état de lieux par rapport aux appels futures. Il mentionne également le type de projets co-financés par le programme entre « standards » et « stratégiques », indiquant que la reconnaissance de ces derniers se fait bien souvent connaître après leurs périodes de mise en œuvre (et appellent donc à être capitalisés davantage).

Tarja Richard, Coordinatrice du secrétariat conjoint Interreg MED fait une [présentation](#) du bilan du développement du programme et des liens avec les stratégies émergentes.

Le président **Apostolos Katsifaras** commente les interventions en rappelant surtout l'importance des synergies et de la coopération multinationales que nos Régions et notre organisme doivent continuer à déployer. Il doit partir à cause d'une urgence dans sa région, donc il remercie les membres, la Région Campania et la *Fondazione Mediterraneo*, et passe la coordination au Secrétaire Exécutif et à la Vice-Présidente de la Région Campania.

Différents intervenants font ensuite un point sur le projet plateforme [PANORAMED](#) sur la gouvernance en Méditerranée (Axe 4 Interreg Med)

Antonio Del Pino, Coordinateur PANORAMED-Espagne, décrit que le projet entre dans le cadre de la politique de cohésion de l'UE et du programme Interreg MED. Ce projet a une portée transversale de par sa dimension, avec 12 pays et 17 partenaires. Il vise à faire état des fragilités de la Méditerranée en termes de tourisme et de surveillance maritime, en utilisant des expériences et des conclusions pour agir conjointement à travers le projet même. Il précise que ce projet est un projet « descendant » (top-down) et que les membres qu'il compte dans son partenariat sont composés d'acteurs jouant un rôle dans le bassin (la CRPM, BLUEMED, etc.). Leur implication assurera de la part du projet une approche plus holistique, avec un rôle clé des Régions. Il conclut en précisant que cette initiative disposera de cinq années pour être mise en œuvre.

Michele Colavito, de la cellule de coordination pour l'Italie, entend créer une connexion sur des sujets propres à la Méditerranée. Il rappelle le rôle des États dans les politiques et les programmes de coopération, ainsi que la nécessité d'utiliser les ressources de manière optimale. Dans cette optique, le réseau est une valeur ajoutée fondamentale. Il conseille de baser les initiatives en coopération avec les travaux des DG MARE, NEAR et GROW afin d'assurer un partenariat efficace, et permettre de définir les stratégies post-2020. Enfin, il précise qu'un impact sur le social est également envisagé et attendu.

Stavroula Pelekasi, coordinateur national pour la Grèce, suggère de former des groupes de travail afin de reconnaître les travaux stratégiques tels que rapportés sur les différentes thématiques. La participation est importante et l'action des coordinateurs également, puisqu'ils se doivent d'assurer le relai et la coordination entre les différents pays et les régions. Il ajoute qu'il est primordial de promouvoir PANORAMED envers les régions pour les y associer. En effet, certaines actions ont parfois des points faibles et se superposent. Le but de PANORAMED est de mieux contribuer aux tentatives UE à une échelle plus large pour que le projet puisse devenir un foyer de participation multinationales, notamment sur ses thèmes identifiés.

Jean-Luc Frès, coordinateur national pour la France, établit qu'il est nécessaire de partir des résultats des projets et de ce qu'ils ont prouvé pour nourrir les travaux et méthodologies de PANORAMED. Cela permettra en effet un portage politique plus en profondeur. Le partenariat de PANORAMED est ouvert, notamment en ce qui concerne les experts. Les personnes impliquées seront les « bonnes » personnes et cela permettra une optimisation des ressources allouées pour leur participation.

Davide Strangis met l'accent sur les synergies possibles entre PANORAMED et les groupes de travail de la Commission Interméditerranéenne et son Bureau politique. Il rappelle le rôle important du projet qui comble un vide dans la gouvernance en Méditerranée et peut permettre une réelle influence sur les politiques à tous les niveaux. Il souligne également le besoin de plus de synergies entre les programmes et les initiatives qui existent au niveau du bassin.

George Alexakis rappelle que la Méditerranée est la destination touristique n° 1 dans le monde. De fait, il rappelle les pressions environnementales fortes sur nos territoires qui impliquent une recherche d'équilibre dans la promotion de l'économie bleue par la protection de l'environnement et de la biodiversité. Il évoque EUSAIR, un instrument important de coopération, également pour les pays en préadhésion, WestMED, la multi-gouvernance comme modèle pour la coopération transfrontalière et l'importance des Stratégies

de Spécialisation Intelligente pour les Régions et pour les travaux de la Commission Interméditerranéenne et de la CRPM sur le sujet. Il rappelle ensuite le rôle et la contribution de la Crète à toutes les initiatives en cours (BLUEMED, projet PANORAMED, etc.) et les point les plus importants de la croissance bleue en Méditerranée.

Guido Fabiani, Conseiller régional pour le développement économique et les activités productives de la Région Lazio, souligne l'importance du secteur de l'économie de la mer, ainsi que les travaux de la Commission Interméditerranéenne dans ce domaine, en lien avec le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée, et notamment via le lancement d'une Task force sur le sujet pilotée par la Région Lazio. Il réitère l'invitation aux Régions de la Commission Interméditerranéenne pour participer à ces travaux. Il fait référence aux messages de la Déclaration politique, et aux travaux sur le thème des investissements dans le domaine maritime et l'économie circulaire. Il souligne les expériences propres de sa région, ainsi que des sujets particuliers comme les « Geohazards » en Méditerranée, un sujet important pour la planification spatiale maritime et les perspectives de collaboration en vue du forum des parties prenantes de l'économie bleue de l'UpM qui se tiendra en fin d'année.

Davide Strangis et **Serena Angioli** concluent la session en remerciant les participants. Ils saluent les bons débats politiques et techniques, se félicitent de l'obtention du prix « Mediterranean Award », ainsi que des perspectives de collaboration, notamment avec l'UpM, WestMED, BlueMed, les autres réseaux et le lancement de PANORAMED. **Serena Angioli** insiste sur la dimension humaine et de réseaux de la Commission Interméditerranéenne, ainsi que sur l'importance de travailler de manière conjointe pour renforcer la politique de cohésion et la coopération en Méditerranée dans la période post 2020.